



Communiqué de presse

Le 16 octobre 2013

## **Le Crédit Agricole et l'APCA s'engagent pour accompagner les agriculteurs dans le développement de leur activité commerciale**

**Le Crédit Agricole et l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture signent le 16 octobre 2013 un partenariat commercial pour une offre monétique personnalisée à destination des agriculteurs.**

Il vise le développement de la commercialisation en circuit de proximité de la production agricole. Les 6.350 adhérents du réseau « Bienvenue à la ferme », marque des Chambres d'agriculture, auront accès à une offre monétique spécifique, portant sur la location de terminaux de paiement électronique et sur la sécurisation des paiements en ligne grâce au service e-transactions. Ce service s'appliquera également à la solution de développement de sites de e-commerce alimentaire intitulée « Mes produits en ligne » mise en place par l'APCA. Enfin, les nouveaux exploitants installés depuis moins de cinq ans pourront bénéficier de réductions spécifiques.

**Ce partenariat s'inscrit dans un contexte de développement important de la vente directe et de la vente en ligne.**

Le marché de l'agriculture est marqué par le développement des circuits de proximité avec 3,1 % de croissance moyenne annuelle entre 2005 et 2010. Parallèlement, le e-commerce alimentaire évolue fortement : il représente 3 % des e-dépenses des Français, une part de marché en forte progression par rapport aux autres canaux. L'équipement des agriculteurs en solutions monétiques va permettre d'accompagner et même d'amplifier cette tendance. L'acceptation des paiements par carte bancaire sur le lieu de vente ou sur un site de e-commerce constitue un accélérateur d'activité.

### **Le Crédit Agricole et l'APCA, une relation durable au service des agriculteurs**

Présentes dans chaque département et chaque région, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics dirigés par 4 200 élus professionnels. Elles accompagnent les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement.

Le Crédit Agricole est le leader bancaire sur le marché de l'agriculture (partenaire de 9 agriculteurs sur 10), grâce à la présence sur le territoire de ses 39 Caisses régionales et à l'expertise de ses services spécialisés.

La signature de cette nouvelle convention vient renforcer les synergies historiques entre des partenaires bénéficiant d'un ancrage territorial de proximité. Ils unissent à nouveau leurs qualités et leurs savoir-faire respectifs, au service des agriculteurs de nos régions.

#### **Contacts Presse**

Crédit Agricole :

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 – [charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr](mailto:charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr)

Bertrand Schaefer – 01 40 53 41 72 – [bertrand.schaefer@ca-fnca.fr](mailto:bertrand.schaefer@ca-fnca.fr)

Tous nos communiqués de presse sur [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - espace Actu/Presse- <http://twitter.com/#!/1CreditAgricole>

Chambres d'agriculture France / APCA :

Iris Roze – 01 53 57 10 51 – [iris.roze@apca.chambagri.fr](mailto:iris.roze@apca.chambagri.fr)

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Retrouvez tous nos communiqués de presse sur [notre espace presse](#)

Suivez-nous sur Twitter : <http://twitter.com/ChambagriFrance>